

Liberté Égalité Fraternité

La relance dans les Hautes-Pyrénées

NEWSLETTER #3 - MAI 2021

http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/



EDITO



Rodrigue Furcy, préfet des Hautes Pyrénées

Les Hautes-Pyrénées continuent de bénéficier du plan de Relance.

En déplacement dans les Hautes-Pyrénées, le jeudi 29 avril 2021, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement, a dévoilé les deux premiers projets du département qui bénéficieront

du fonds pour le recyclage des friches créé dans le cadre du plan France Relance: la friche militaire "CM10" à Lannemezan et une friche urbaine située au 11 avenue Bertrand Barrère à Tarbes.

L'État soutient également l'investissement des collectivités territoriales qui sont au cœur de la relance. 2021, le soutien l'investissement public dans les Hautes-Pyrénées 16,34 millions représente d'euros, dont 5,35 millions d'euros consacrés aux opérations rénovation de énergétique des bâtiments des communes, des intercommunalités du département.

« Les Portraits de la Relance »

Consultez les témoignages des bénéficiaires de la région

SOMMAIRE

Informations	2
Simulateur #1jeune1solution	2
Contrats aidés	2
Conseillers numériques	2
Réseau d'eau potable	2
Lauréats	3
Fond friches	3
Culture	3
Projets abattoirs	3
Soutien aux associations	3
Plan tourisme	4
Travaux dans les refuges	4
Appels à projets	4
Prorogation de délais	4
Guichet industrie du futur	4
Cantines scolaires	4
Emplois inclusifs	4











Informations

<u>Le plan #1jeune1solution, qu'est-ce que c'est?</u>

- Des aides pour l'embauche de jeunes
 - une aide de 4000€ pour un premier emploi
 - une prime jusqu'à 8000€ pour un contrat en alternance
- Un accès à la formation et un accompagnement renforcé Consultez la vidéo ci-contre et participez à la consultation flash via ce lien https://tinyurl.com/4rhsdixz



Le simulateur d'aides #1jeune1solution

Cet outil pratique permet à chaque jeune entre 16 et 30 ans de savoir à quel dispositif d'aides il peut avoir accès, en fonction de sa situation personnelle : aides au logement, santé, culture, permis de conduire...

Le tout en seulement 5 minutes.

Nous vous invitons à vous joindre à l'effort de communication pour faire connaître ce simulateur aux jeunes en relayant l'information largement









Mobilisation des contrats aidés en faveur des jeunes

Le Contrat Initiative Emploi (CIE) vise à faciliter l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi (jeunes de moins de 26 ans ou jeunes de moins de 30 ans reconnus travailleurs handicapés) au sein des entreprises. Le CIE est prescrit par les acteurs du service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi) et permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle à hauteur de 47% du Smic horaire brut. Les conseillers Entreprises de Pôle emploi sont disponibles pour renseigner et orienter les entreprises intéressées.

Les Conseillers numériques

Les organisations publiques ou privées avec une activité qui vise à former des individus au numérique, peuvent bénéficier de conseillers numériques pour accompagner leur public vers l'autonomie numérique. L'État finance, forme et outille les conseillers numériques pendant deux ans.

Dans les Hautes-Pyrénées 12 conseillers numériques ont déjà été confirmés (CCAS de Tarbes, Communautés de Communes Neste Barousse, de la Haute-Bigorre, Adour Madiran, Centre social municipal de Lourdes, GIPE de Saint-Lary, UDAF 65, SAGV 65, Réseau Accompagnement solidarité, Secours Populaire Français et Cap emploi 65)

Il est encore possible de candidater sur : https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/

"Biodiversité" - Subventions au Conservatoire d'espaces naturels



Une subvention d'investissement d'un montant de 67230,55€ a été attribuée au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie pour "la dépollution et la restauration de zones humides sur la commune de Capvern"

Lauréats

Fonds pour le recyclage des friches



Réhabilitation d'une friche urbaine portée par Promologis à Tarbes. Elle va permettre la réhabilitation de 5 logements locatifs et la création de 7 autres dans le cadre de l'action Coeur de ville. Aménagement de la friche militaire « CM10 » portée par la Communauté de Communes du plateau de Lannemezan. Ce projet est exemplaire en matière de recyclage foncier et va permettre d'accueillir de nouvelles entreprises stratégiques pour ce territoire.



2 Mds € pour la culture

Le plan de relance pour la culture permet une relance par et pour le patrimoine. 460 M€ d'opérations sont d'ores et déjà répartis dans les territoires.

Dans les Hautes-Pyrénées, deux projets ont été retenus :

- Le Parvis, scène nationale de Tarbes : 100 000€
- Le musée Pyrénéen de Lourdes : 1 200 000€

Appel à projets modernisation des abattoirs

Les subventions permettront aux abattoirs lauréats de progresser significativement sur les volets du bien-être animal, de la sécurité sanitaire, de la sécurité et de la santé au travail, de l'environnement et, plus généralement, de moderniser leur outil de production. Dans les Hautes-Pyrénées, 2 projets sont retenus :

- Viandes de Bigorre à Tarbes
- Euralis Gastronomie à Maubourguet

Appel à projets du plan de soutien aux associations de solidarité

Le plan de soutien est consacré à la mise en place de réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique. Dans les Hautes-Pyrénées, deux lauréats :



• Le Secours populaire français : Création d'une équipe mobile pour desservir les zones blanches du département.



• L'UDAF 65 : Mise en place d'un guichet unique social au sein de France service.

Dans le cadre du soutien à l'investissement local mobilisé au service de la valorisation touristique des sites d'Occitanie, 3 projets ont été retenus dans les Hautes-Pyrénées:

- L'acquisition d'une scène mobile pour la valorisation de l'offre culturelle et touristique portée par la ville de Lourdes pour un montant de 150000€ sur le volet tourisme rural.
- MASSII DES PYRÉNÉES
- La création du refuge d'Aygues-Cluses sur le massif du **Néouvielle** pour un montant de 250 000 € porté par la communauté de communes Pyrénées vallées des gaves
- La création d'un projet d'interprétation d'un sentier karstique du massif du Pibeste à Saint-Pé-de-Bigorre pour un montant de 55 000 € porté par la commune de St Pé de Bigorre.

Travaux dans les refuges du Parc National des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées va engager des travaux sur les deux refuges dont il est propriétaire à compter de mai 2021. Confiés à des entreprises des Hautes-Pyrénées, ces chantiers vont moderniser et rendre plus autonomes énergétiquement et éco responsables ces deux refuges.



Refuge du Migouélou **Arrens Marsous** 2 278 mètres d'altitude

> Refuge des Espuguettes Gavarnie 2 027 mètres d'altitude





Prorogation des appels à projets industriels nationaux

A l'occasion du dernier conseil national de l'industrie, le Premier ministre a annoncé que les appels à projets industriels nationaux (aéronautique, automobile, résilience, nucléaire) étaient prolongés du 1er juin au 1er septembre.

Soutien à la numérisation des TPE- Chèque numérique de 500€

Le dispositif est prolongé jusqu'au 30 juin 2021 et étend l'éligibilité à toutes les TPE, ainsi qu'aux associations employeuses ou assujettis aux impôts commerciaux. Il permet le versement d'un chèque de 500 euros pour aider les entreprises à couvrir leurs coûts de numérisation. Toutes les informations sur https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/

Soutien aux cantines scolaires des communes rurales

Cette mesure cible les communes rurales et permet de soutenir les projets d'investissement à destination des cantines scolaires. Les écoles publiques s'engagent en contrepartie dans une transition durable et la proposition de plus de produits locaux, biologiques ou de qualité dans les repas qu'elles servent. La DRAAF Occitanie a mis en ligne l'ensemble des informations utiles.

Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) 2021

Un nouvel appel à projets est ouvert pour soutenir les projets créateurs à court terme d'emplois inclusifs dans les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Les candidatures sont à remettre au plus tard le 15 juin.

Une attention particulière est portée aux filières de la relance comme le recyclage et la propreté, l'alimentation et la logistique durables, la mobilité solidaire, les métiers du grand âge et de l'autonomie, l'économie circulaire, le numérique et l'industrie.